AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 — ARRAS
C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

N° 98 - NOVEMBRE 1968

LE DESHERBAGE DES CEREALES D'HIVER SITOT LE SEMIS

Afin de guider le choix de l'Agriculteur dans les techniques et produits de desherbage des céréales d'hiver, (blé en particulier et orge d'hiver), nous croyons utile de donner quelques indications complémentaires concernant les principaux produits récents actuellement sur le marché.

NEBURON : Produit peu soluble, absorbé par les racines. Il est utilisé depuis le semis du blé jusqu'à l'apparition du vulpin : c'est-à-dire en pré-semis ou en post-levée du blé, grâce à son absence de toxicité pour la céréale. Ce produit persistant agit très lentement sur le vulpin. Il présente une bonne sélectivité malgré quelques effets dépressifs passagers sur le blé.

On utilisera de 3 à 4 Kg de matière active à l'Ha suivant les sols.

NITROFENE : A la différence du précédent, ce dernier produit n'est pas absorbé par les racines, mais par la jeune plantule alors que celle ci perce la couche superficielle du sol.

On conçoit donc facilement que, de ce fait, le vulpin qui aurait pu lever avant l'application du traitement ne soit pas détruit.

Le traitement sera réalisé sitôt après le semis et toujours avant la levée du blé. On évitera l'application de ce produit dans les terres trop lourdes où l'on craint l'asphyxie (là où des flaques d'eau persistantes peuvent se former) et là où les grains sont insuffisamment recouverts.

L'action de ce produit est rapide mais cependant assez persistante. Elle n'est pas influencée par la nature du sol.

On utilisera 2 Kg de matière active à l'Ha.

TRIAZINE G.S 14260 ou TERBUTRYNE : Tout comme le Neburon, ce produit est absorbé par les racines mais également par les feuilles des plantes. Son époque d'utilisation se situe entre le semis et la levée du blé. La céréale tolère bien ce produit à condition que le démarrage soit normal. L'action de ce produit est assez rapide mais peut être moins persistante que le Neburon, ce qui peut poser quelques problèmes pour des vulpins, qui pourraient lever en Mars.

La dose moyenne d'emploi est de 2 Kg 5 de matière active à l'Ha. Elle peut varier quelquefois en plus ou en moins suivant la nature du sol.

L'association NEBURON + NITROFENE réunit les avantages de l'un et l'autre de ses composants dont les actions sont complémentaires. L'action de ce produit sur le vulpin est à la fois rapide grâce au Neburon et persistante grâce au Nitrofène. On obtient donc ainsi un desherbage plus complet et plus régulier qu'avec l'un ou l'autre de ses constituants utilisés seuls.

La dose moyenne d'emploi est de 3 Kg de matière active à l'Ha. Elle sera portée à 3 Kg 5 ou 4 Kg dans les sols très argileux.

...

28

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX

ACTION SUR QUELQUES AUTRES GRAMINEES :

Si le vulpin est très sensible à l'action de ces différents produits appliqués lors du semis, d'autres graminées le sont également telles : l'Agrostés jouet du vent (sauf pour les levées de Mars-Avril pour lesquelles on préférera le Néburon ou un produit post-levée), le Ray gras d'Italie assez régulièrement contrôlé par le Néburon, l'Ivraie raide, le Paturin annuel.

Par contre, l'action de ces produits est insuffisante sur Folles avoines dans nos régions.

Enfin, ces produits appliqués au semis ont une action plus ou moins complète sur les principales dicotylédones annuelles sauf le fumeterre. Ils sont innefficaces sur les plantes vivaces.

ORGE D'HIVER

Deux produits peuvent être utilisés.

LE TRIALLATE - très volatile, est appliqué avant le semis et incorporé au sol aussitôt par 2 hersages croisés. Il est actif sur le vulpin et la folle avoine.

LE NEBURON - est utilisé dans les mêmes conditions que sur blé d'hiver.

Il est recommandé pour obtenir le maximum de chances de réussites dans ces types de traitements de veiller particulièrement à la préparation du sol. Il est indispensable d'obtenir une terre parfaitement nivelée. On évitera le plus possible la formation de grosses mottes qui ne permettent pas d'obtenir une pulvérisation suffisamment régulière de la surface du sol et peuvent par contre entrainer certains dommages pour la céréale.

Une répartition homogène du produit à la surface du sol est nécessaire. Elle sera obtenue grâce à un pulvérisateur en bon état de marche et parfaitement réglé. On utilisera un volume de liquide de l'ordre de 500 l/Ha au moins.

REABONNEMENT POUR L'ANNEE 1969

Les tarifs restent inchangés.

Nous vous conseillons à tous, individuels ou collectifs (sociétés, coopératives ou groupements) de penser dès maintenant à réaliser votre réabonnement pour l'années 1969.

Les souscriptions seront adressées à :

Monsieur le REGISSEUR DE RECETTES
DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DE L'AGRICULTURE
13, GRAND PLACE 62 - ARRAS
C.C.P. N° 57.01.50 - LILLE

Dans tous les cas, joindre au titre de paiement le ou les noms et adresses complètes de chaque bénéficiaire de l'abonnement afin d'éviter toute erreur.

Le Contrôleur
G. CONCÉ

L'Inspecteur
P. COUTURIER